

Quel degré d'ingérence dans les affaires d'un État est-il admissible lorsque l'on cherche à s'assurer qu'une norme minimale est respectée en ce qui concerne la sécurité humaine? Quelles sont les conséquences de l'expression arbitraire éventuelle de la puissance des pays du Nord dans des pays du Sud et ce, au nom d'interventions humanitaires?

Les promoteurs de la sécurité humaine se demandent comment formuler le concept autrement qu'en des termes reflétant les valeurs libérales occidentales afin d'obtenir le soutien de plus de pays du G-77.

Il a été proposé de ne plus tant mettre l'accent sur les personnes que sur une notion plus inclusive de « sécurité des populations » ou de « protection de la vie et des moyens de subsistance des populations et de leurs collectivités ». Adopter une *perspective* de la sécurité humaine qui considère l'objectif de celle-ci dans le contexte du paysage politique particulier de chaque pays, plutôt qu'un ensemble d'outils politiques appliqués universellement et uniformément, aidera à s'assurer que les solutions choisies sont efficaces et qu'elles correspondent à la culture visée. Faire participer la société civile de la région concernée facilitera également le choix d'une réponse respectueuse de la culture locale. Il est important aussi d'obtenir le soutien de pays non occidentaux par le biais d'alliances avec des États bien disposés. La participation de la Thaïlande et de l'Afrique du Sud à des discussions récentes sur la sécurité humaine est encourageante à cet égard.

#### **4. La sécurité humaine en pratique : nécessité d'une action préventive**

Les participants s'entendaient généralement sur un point, à savoir qu'il est essentiel dans la pratique de la sécurité humaine de mettre davantage l'accent sur la prévention des conflits qui menacent la sécurité humaine et d'y consacrer plus de ressources. Cela vaut tout particulièrement dans les situations de violences de masse. La sécurité humaine suppose que l'on redouble d'efforts pour prévenir des conflits dans d'autres régions du monde et, donc, éviter des souffrances humaines. Trop souvent, la « vieille » politique de la Guerre froide consistait à mener des guerres par procuration. Or, une nouvelle approche de la sécurité axée sur les personnes exige que nous allions à la source des conflits et que nous prenions des mesures préventives afin, par exemple, de consolider la paix avant qu'un conflit éclate.

Les participants se sont demandés pourquoi l'on invoque souvent la sécurité humaine après que les conflits ont éclaté, alors qu'il existe des mécanismes « d'alerte rapide ». Il est sans doute difficile aux États de mobiliser des ressources avant que surviennent les pertes civiles, et les appels à l'action qui suivent résultent souvent d'un désaccord international quant à la meilleure façon d'obliger des États hors-la-loi à se plier à des mesures de prévention des conflits. Enfin, des questions de souveraineté nationale et de droit international plus l'absence d'accès empêchent souvent les États tiers de prévenir des conflits internes ou internationaux. Le droit international doit être clarifié à cet égard. D'après certains également, les ressources de l'ONU, comme les représentants spéciaux, ne sont pas mobilisés de façon proactive, opportune ou efficace, et la bureaucratie onusienne ne suit généralement pas l'évolution des idées en ce qui concerne la consolidation de la paix avant les conflits et la sécurité humaine. Les institutions internationales en sont encore aujourd'hui à s'adapter à l'ordre de l'après-guerre froide et à